



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2024
RIUNIONE DI I 28 È 29 DI NUVEMBRE DI U 2024

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE 2024

N° 2024/O2/056

**Question orale déposée par Mme Chantal PEDINIELLI
au nom du groupe « UN SOFFIU NOVU, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA
CORSE »**

OBJET : TRAVAUX DE SÉCURISATION ROUTIERS À ANGIOLASCA.

Monsieur le Président,

Le 4 septembre dernier, vous receviez un courrier émanant de la mairie de Monte concernant le financement du « tourne à gauche » sur la RT 10, au lieu-dit Angiolasca, qui permettra d'emprunter une voie nouvelle et de désenclaver un hameau qui ne cesse de se développer.

Une question de sécurité avant tout puisque les infrastructures initiales n'étaient pas destinées à accueillir un tel flux de population.

Depuis le lancement de l'opération en avril 2021, les services de la Collectivité n'ont eu de cesse de valider techniquement et administrativement cette opération dont le coût est relativement modeste pour une institution comme la CDC : environ 200 000 euros.

Toutes les étapes préalables ont été franchies. Depuis 2022, pour une raison inconnue, l'attentisme prévaut puisque la Collectivité doit lancer le marché et on ne voit hélas rien venir.

Il faut savoir que 300 logements vont sortir par cette voie nouvelle que la Collectivité a financée à hauteur de 350 000 euros. Les travaux dont la commune était maître d'ouvrage sont terminés depuis juillet 2021. Il ne reste plus que l'accès via le « tourne à gauche » sur lequel il y avait pourtant un accord.

Merci de porter à la connaissance de la représentation territoriale les raisons de ce blocage, et vos intentions quant à la réalisation de cette opération.

Je vous remercie.